

LA LUCARNE de MESLAND



Le mot de Jean-Pierre GERARD, Vice-Président de la Commission communication et relations publiques



Conseiller municipal depuis 2001, j'ai pris l'engagement de m'impliquer dans des actions menées au service de la commune et de ses habitants, d'agir avec intégrité dans l'intérêt général et dans le respect des deniers publics, pour répondre utilement aux préoccupations et aux besoins exprimés.

En participant activement aux séances du conseil municipal, j'apporte ma contribution aux débats, aux décisions et aux votes relatifs aux affaires communales. Il me tient aussi à cœur de faire avancer, avec ténacité si besoin, les dossiers importants.

Depuis le début de la nouvelle mandature, je prends un réel plaisir à m'investir concrètement dans les travaux de la Commission communication et relations publiques à travers, notamment, la réalisation des Lucarnes périodiques et du dernier bulletin municipal.

La création du site internet www.mesland.fr, dont je suis heureux de vous annoncer l'ouverture au nom de toute l'équipe de la Commission communication et relations publiques, est une autre réalisation concrète à votre service. Elle illustre le respect d'un des engagements de la dernière campagne électorale.

C'est le fruit d'un long travail de collecte, de mise en forme et d'adaptation de multiples informations à un nouveau support dématérialisé. Le site sera bien sûr enrichi au fil du temps et l'équipe de la Commission sera également vigilante et réactive en mettant le site régulièrement à jour des dernières actualités.

Le site www.mesland.fr permet désormais à notre commune d'être visible sur la «toile», fenêtre numérique ouverte sur le monde d'aujourd'hui et désormais incontournable pour assurer, notamment, la promotion de nos manifestations, de nos activités touristiques et viticoles mais aussi pour vous apporter, par exemple, toutes les informations pratiques dont vous avez besoin car une municipalité en ligne, c'est une municipalité encore plus proche de ses concitoyens.

Pour autant, je n'oublie pas les Meslandaises et Meslandais qui n'ont pas un accès satisfaisant à internet et pour lesquels, dans le prolongement du questionnaire distribué fin 2014, nous organiserons une réunion d'information le vendredi 11 septembre 2015 (18h30) à la Salle des Associations.

L'objectif sera de faire un point de la situation et de présenter, témoignages à l'appui, les meilleures solutions alternatives dans l'attente du déploiement du Très Haut Débit annoncé dans les 5 ans à venir.

N°3 – mai 2015



Sommaire

<i>Le mot de J.P GERARD</i>	<i>1</i>
<i>Le budget 2015 et brève</i>	<i>2</i>
<i>Centre de loisirs et carnaval APE</i>	<i>3</i>
<i>Portrait et concert à Mesland</i>	<i>4</i>
<i>Groupe de travail sur les jardins</i>	<i>5</i>
<i>A la recherche de la couleuvre</i>	<i>6</i>
<i>Infos pratiques</i>	<i>7</i>
<i>Evènements à venir</i>	<i>8</i>

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de MAIRIE

Lundi..... fermé
Mardi..... 08h30 à 13h30 / 14h00 à 18h00
Mercredi. 08h30 à 12h30 / 14h00 à 17h00
Jeudi 08h30 à 13h30 / 14h00 à 18h00
Vendredi. fermé
Samedi.... fermé

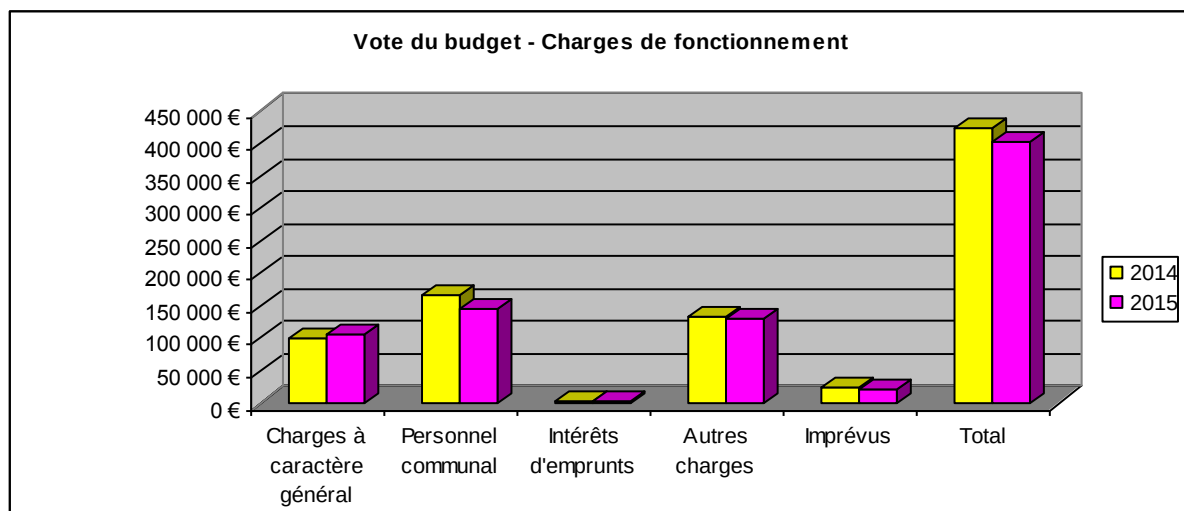
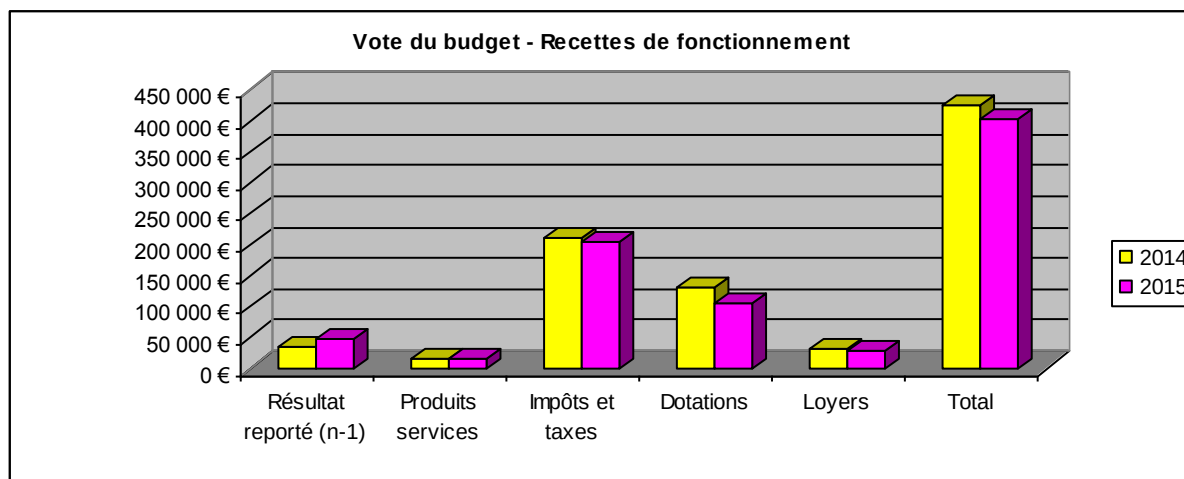
Le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous.
Pour contacter le secrétariat de mairie :
Tél : 02-54-70-28-14
Fax : 02-54-70-28-22
Courriel : mairie-mesland@wanadoo.fr

LE BUDGET MUNICIPAL 2015

Résolument orientés vers des économies de fonctionnement

Le Conseil Municipal a décidé de geler au niveau de 2014 les taux d'imposition de la part communale 2015. Il en résulte que compte tenu de la baisse de 9 279 € de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat par rapport à 2014, il a fallu réduire les dépenses en conséquence pour voter un budget 2015 en équilibre.

Des compressions ont notamment été opérées sur les lignes de l'éclairage public, de la masse salariale et des charges de gestion courante.



BREVE

Un nouvel arrêt de car en cœur de bourg pour les collégiens!

A la demande d'un collectif de parents, un arrêt de car avait été mis en place par Agglopolys, devant l'école (Rue du Foyer), à la rentrée de septembre. Très pratique le matin, il ne donnait toutefois pas satisfaction le soir puisque pour éviter de faire la boucle par La Boucherie, la plupart des enfants continuait à descendre au « Lotissement des Rentes », puis à emprunter la route départementale (Route de Touraine) pour revenir à pied

dans le bourg. Pour solutionner ce problème, la municipalité a donc pris l'initiative, en concertation avec les parents, de demander à Agglopolys un arrêt en cœur de bourg, le soir, devant la mairie. Ce nouvel arrêt n'est toutefois pas un arrêt supplémentaire puisqu'il se substitue à l'arrêt « Ecole ». L'arrêt « Ecole » reste quant à lui opérationnel chaque matin.

ENFANCE ET JEUNESSE

Baisse de fréquentation à l'accueil de loisirs « les p'tits futés » : le SIVOS adresse une enquête aux parents.

Une baisse générale de la fréquentation de l'accueil de loisirs se confirme depuis quelques temps. Cette année, la diminution du nombre d'enfants pris en charge par l'équipe d'animation a été particulièrement inquiétante sur la période des vacances de février. Cette situation oblige à réfléchir aux moyens de pérenniser notre équipement.

Ainsi, une réunion de concertation a eu lieu au mois de mars, regroupant les Maires de Veuves et Mesland, les délégués municipaux des trois communes au SIVOS et l'équipe d'animation. Différentes pistes de travail ont été évoquées comme :

- la mutualisation des équipements et du personnel avec d'autres communes,
- une réflexion sur la pertinence de maintenir un accueil sur les 15 jours de vacances scolaires,
- l'extension de la classe d'âge des jeunes accueillis.

Afin de mieux cerner les attentes des parents du regroupement intercommunal une enquête a été formalisée.

Elle vise à mieux connaître les modes de garde utilisés par les parents le mercredi et durant les vacances scolaires, à analyser les freins à l'utilisation de l'accueil de loisirs et à vérifier si celui-ci continue de répondre à un besoin des parents.

Les élus tiennent à rappeler leur attachement à cet équipement qui continue de rendre un grand service à nombre de familles et à faciliter l'installation et la vie des habitants de nos communes. Il est aussi réaffirmé la confiance portée à l'équipe d'animation.

Cependant l'effort financier collectif sans lequel le centre de loisirs ne pourrait fonctionner et la menace d'une baisse des dotations extérieures obligent les responsables à repenser son organisation et son fonctionnement.

L'enquête est mise en ligne sur le site internet de la commune, www.mesland.fr. (cliquer sur l'onglet Enfance et Jeunesse puis L'accueil de loisirs les p'tits futés).

Vous pouvez la déposer dans la boîte aux lettres du SIVOS, rue de la vallée à Monteaux.

Une menace sur le RPI Mesland Monteaux-Veuves

C'est à la surprise générale que la présidente du SIVOS, les trois maires et le personnel du corps enseignant ont reçu, fin mars, de l'Inspection académique, un avis de projet de fermeture de la 6^{ème} classe du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Ils se sont alors rapidement et massivement mobilisés avec les parents d'élèves pour réagir et lutter contre ce projet, vécu comme une profonde injustice. Des courriers ont été rédigés, une pétition a circulé et recueilli une centaine de signature en 24 heures !! Parallèlement, la Présidente du SIVOS a exigé un RDV sous 48 heures. Six représentants des parents d'élèves, les trois maires, la présidente et les trois vice-présidentes ont été reçus à Blois par l'Inspectrice de secteur de l'Education nationale et ont pu faire valoir tour à tour leurs arguments. Ils ont été entendus puisque le projet de fermeture a été abandonné quelques jours plus tard.

Il n'en demeure pas moins que la menace risque de planer chaque année ! A nous de rester vigilants, de nous investir au quotidien pour une école de qualité pour avoir plus de force demain pour défendre à nouveau notre bien commun. N'ayons pas la tentation de scolariser nos enfants à l'extérieur, des règles existent en la matière, respectons les, soyons solidaires pour que vivent nos écoles rurales et nos villages. Il en va de notre intérêt à tous.

Le carnaval de l'A.P.E



Comme chaque année, l'APE MMV (association des parents d'élèves du RPI) a organisé son carnaval. Il s'est déroulé le samedi 21 mars 2015 dans la joie et la bonne humeur. Les travaux des enfants ont pu être admirés sur le char assemblé par l'association. Les enfants et leurs parents ont défilé derrière le char au son de la musique des bénévoles.

Les petits et les grands ont passé un moment convivial autour d'un goûter et d'une boum. Pour finir, selon la tradition, Monsieur carnaval a été brûlé.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidé à organiser cet après midi.

PORTRAIT

3 questions à **Anne BOURGEOIS**, agent postal communal



Originaire du Loiret, Anne BOURGEOIS s'est installée à Mesland il y a 22 ans. Elle s'est très rapidement attachée à notre village. En 2008, elle est devenue responsable de l'agence postale communale.

1- Quel a été votre parcours professionnel ?

A.B : J'ai commencé à travailler à La Poste comme saisonnière dans les services administratifs, puis j'ai effectué régulièrement des remplacements au guichet dans un grand nombre de bureaux de poste du département dont Monteaux et Mesland. Au regard de cette expérience, l'équipe municipale de Mesland m'a proposé de prendre la responsabilité de l'agence postale communale au moment de sa création.

2- Qu'est-ce qui vous a séduit dans cet emploi ?

A.B : Je suis très attachée à la notion de service public. Une agence postale communale est un service de proximité qui facilite à tous l'accès aux services postaux, sans avoir à effectuer des déplacements vers des centres plus importants. C'est un métier d'accueil et de contact qui nécessite d'établir une réelle relation de confiance avec les usagers. J'ai à cœur d'instaurer un climat de convivialité dans mon action. Ramener les habitants de Mesland vers l'agence postale après que celle-ci ait provisoirement cessé de fonctionner était un challenge intéressant à mener.

3- Quels sont les services rendus à la population ?

A.B : L'agence postale communale permet d'effectuer la plupart des opérations postales que l'on trouverait dans d'autres bureaux de poste : affranchissement de lettres et colis, retrait d'argent, dépôt de chèques, mandats, délivrance des lettres recommandées et colis avisés par le facteur etc...

Depuis peu, l'agence postale est même en mesure d'assurer les opérations relatives au *Chronopost*.

L'Agence Postale Communale est située 13, rue de la Poste. Tel : 02 54 70 24 31

Jours et heures d'ouverture au public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : de 9h00 à 12h00

ÇA S'EST PASSÉ A MESLAND

Le deuxième concert de printemps de l'Orchestre d'harmonie de « La Renaissance » d'Onzain s'est déroulé le samedi 18 avril à la Salle des Associations de Mesland, devant un public nombreux et conquis !! Sous la direction de Marie-Laure Desbouiges, puis de Patrick Desbouiges, La Renaissance, à travers un répertoire riche et diversifié, a notamment revisité de grands standards tels que "Noir c'est Noir", "Manhattan Kaboul", "Libertango" ou encore "Rock around the clock".



GRUPE DE TRAVAIL DES JARDINS DE Mesland ... DE LA MATIERE GRISE A LA MATIERE VERTE !



Depuis décembre dernier, le groupe de travail sur l'aménagement des jardins de la Petite Cisse et du Prieuré, accompagné par Nina Fenateu, du CAUE 41 s'est réuni plusieurs fois.

Cette Lucarne vous propose de faire un bilan d'étape de ces deux projets et du travail de ce groupe dynamique et volontaire.

Le jardin de la petite cisse

Après la visite du 24 janvier dernier sur le site pour percevoir les usages en cours et les potentialités de cet espace, notre groupe a travaillé toute la soirée du 3 février autour d'un délicieux buffet afin de confronter toutes les idées et d'en extraire en quelques heures un projet unanimement validé. Animé et piloté par le CAUE, ce projet a été ensuite retravaillé sur ses aspects techniques pour le rendre efficient.

De nombreux échanges ont permis d'organiser le ravitaillement en matériaux et la mobilisation de volontaires. Ainsi, les 10 et 11 avril dernier, le groupe, élargi pour l'occasion d'un spécialiste de renom, Patrick Genty, et également des agents communaux, a réalisé l'aménagement. Plus de vingt personnes se sont relayées sur ces deux jours pour sortir de terre le projet. Un travail important pour lequel la Commission environnement et cadre de vie remercie encore tous les participants.

En quelques mots, ce nouveau jardin propose un espace de jeu plus grand avec des vues et des perspectives plus larges. Cet espace situé en bord de route est sécurisé et nous espérons que les enfants comme les grands pourront y jouer et s'y détendre. Tout cela en gardant l'identité de cette vallée, voilà pourquoi le bois et particulièrement le saule a été choisi comme matériau principal.

... Reste encore le fleurissement et la pousse de la cabane en osier pour donner à ce jardin toute sa valeur.

Le jardin du prieuré

Ce projet est central et dépasse le simple aménagement de jardin. Il est la pierre angulaire des réflexions actuelles sur la valorisation paysagère de notre bourg.

Lors de la visite du 24 janvier, de multiples réflexions ont été apportées, aidées en cela par le CAUE. Les pentes étant une contrainte de taille, la municipalité a fait faire en janvier dernier un plan topographique très détaillé. Fort d'un outil cartographique précis, ce sont les étudiants de quatrième année de l'Ecole de paysages de Blois qui ont « planché » sur ce lopin de terre meslandais.

Cette jeune équipe a été pilotée par le CAUE pour retranscrire les idées fondatrices de ce jardin que le groupe a souhaité « authentique et rural ». Une présentation auprès de certains habitants et élus a été faite le 26 février dernier à l'Ecole de Blois. Trois projets détaillés seront très prochainement présentés à l'ensemble du groupe de travail pour permettre de définir les orientations d'aménagements définitives.

Et dès cette saison, la Commission Environnement et cadre de Vie a souhaité intégrer l'école de Mesland dans ce jardin. Dans la semaine du 13 au 17 avril dernier, des canons à graines ont été construits par l'ensemble des classes. Mélange de graines de vivaces et de terres, moulé dans une coque, ces boules ont ensuite été lancées avec énergie par les enfants... Laissons maintenant la nature faire son travail de sélection. Ce fleurissement sauvage permettra de donner un peu de couleur à cet espace le temps de lancer les opérations d'aménagement. Plus qu'un réel souci paysager, cette initiative permet de rendre cet espace vivant, de l'intégrer doucement dans la vie des habitants et de faire que ce lieu soit intergénérationnel.

La prochaine étape pour le groupe est donc de proposer un projet commun d'aménagement en s'aidant du travail de l'Ecole de Paysage et de l'expertise du CAUE qui nous accompagne tout au long de cette année.

Pour connaître l'actualité du groupe de travail : www.mesland.fr

A LA RECHERCHE DE LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE

Mesland : le village aux serpents ! Les anciens ont sans doute déjà entendu ce proverbe local. Notre commune semblait autrefois avoir la réputation d'accueillir, plus que les villages aux alentours, ces reptiles de l'ordre des squamates. Cette réputation qu'il est impossible de vérifier pourrait tout de même nous inciter à chercher une espèce parmi tant d'autres : la Couleuvre verte et jaune. Ce « fouet » (nom ancien donné aux serpents) est activement recherché par les naturalistes loir-et-chériens. Voyez sa carte de répartition actuelle.



Mesland est aux portes de son aire de répartition et les connaissances contemporaines parlent d'elle à Monteaux et à Château-Renault. Ce serpent, l'un des plus grands de France est totalement inoffensif comme le sont toutes les couleuvres. Cet animal se nourrit d'autres reptiles non aviens (hors oiseaux) et de souris et campagnols. Il est donc un ami des fermes et autres bâtiments ruraux. Parmi tous les serpents, l'adulte est facilement reconnaissable à sa robe noire et jaune sur tout son corps. Il existe toutefois des individus mélaniques (noir) et les jeunes sont également plus difficiles à identifier.



Pour vos observations de serpents, n'hésitez pas à contacter Dimitri Multeau (famille.multeau@yahoo.fr) qui tentera, à partir d'une photo ou de vos descriptions de déterminer l'espèce. Ne vous aventurez pas à capturer un serpent, ils sont tous protégés et vous n'êtes pas à l'abri de tomber sur une vipère dont la morsure est beaucoup plus dangereuse.

Si vous êtes intéressés pour recevoir un document vous permettant de distinguer en quelques coups d'œil les serpents inoffensifs de la vipère, contactez Dimitri Multeau.

Cette fiche sera bientôt disponible sur le site de mesland : www.mesland.fr.

Appel à la solidarité :

Les Restos du Cœur ont besoin de vêtements d'été pour les adultes et en particulier pour les enfants. Pour les aider, contactez : **Mme Corinne Becker-Clément** 19, grande rue 02 54 70 02 67

NAISSANCE

Iris Cassy Rose GAVAUD née à Blois le 24 mars 2015.

bienvenue !!

INFOS PRATIQUES

Collecte des déchets : la borne "Habit Box" pour recycler vos textiles

Vous ne savez pas quoi faire de vos vieux vêtements et chaussures ? Ne les jetez pas !! Même usés, déchirés ou abîmés, leur matière première est recyclable !!

Déposez-les dans la borne «Habit Box», installée à droite des containers situés au point tri, à côté de la station d'épuration et du jardin de la Petite Cisse.



Ces pantalons, draps ou bottes que vous donnerez seront autant de tonnes de déchets ménagers en moins dans nos poubelles, et autant de ressources que nous préserverons.

Seules conditions : qu'ils soient propres et secs. En moyenne, 56% des textiles déposés sont destinés à la revente à petits prix en France ou à l'exportation, 20% sont destinés à l'effilochage pour la fabrication de matières comme l'isolant et 19% sont directement recyclés pour produire des chiffons d'essuyage. La matière non valorisée représente moins de 5% des volumes collectés dont 1% des textiles sont utilisés en valorisation énergétique.

STOP aux dépôts sauvages d'ordures ménagères et de déchets de toutes sortes !!



Des dépôts sauvages et des déversements de déchets de toute nature portant atteinte à la salubrité et à l'environnement sont fréquemment constatés à côté des conteneurs du bourg destinés aux déchets ménagers recyclables. Ces dépôts sont strictement interdits et doivent être effectués en déchetterie (Chouzy-sur-Cisse / Herbault).



Depuis le 26 mars 2015, l'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est passée de 150 euros à 450 euros...



Dans le cadre de « 100 visites d'églises en Loir et Cher »
 Visites gratuites de l'église romane de Mesland (église Notre Dame),
 organisées par Monsieur Xavier ANQUETIN
 meslandais historien et photographe.

Rendez-vous à 15h le samedi 20 juin, le dimanche 12 juillet, le samedi 15 août et le dimanche 06 septembre, Place de L'église



Samedi 27 juin

Kermesse des écoles au stade de Mesland
 Tombola
 Restauration sur place

48 rue de la Vallée - 41150 MONTEAUX - apemmv@laposte.net

SAMEDI 13 JUIN au stade

Concours Amateur de Pétanque à 10 heure

Par équipe.....En doublette

Tarif : 2.50€ par personne

Pique-nique ou restauration sur place

Organisé par le comité des fêtes

Inscriptions obligatoires avant le 10 juin: 02 54 70 27 81 ou 06 16 50 04 71

Dimanche 13 juillet

Dîner de la Fête Nationale

(inscription obligatoire)

Dégustation de la cuvée communale

Retraite aux flambeaux

Feu d'artifice

Bal des Pompiers

Dimanche 28 juin

Brocante

organisée par

le Comité des fêtes

Tarifs : 1€ le mètre, gratuit pour les Meslandais

Samedi 05 SEPTEMBRE

LOTO

De Ensemble et Solidaires (UNRPA) Ouverture des portes à 13h30

Début des jeux à 14h30

La commune de Mesland, le Saint-Vincent et le Comité des fêtes s'associent pour organiser :

LA FETE DE LA MUSIQUE

DANS NOTRE VILLAGE

LE SAMEDI 20 JUIN 2015

A PARTIR DE 18H